



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 31 janvier 2022
DÉPARTEMENT Haute-Saône	
ARRONDISSEMENT Lure	
Relevé des décisions du Président	
DÉLIBÉRATION N° 2022 – 003	Le 31 janvier de l'année deux mille vingt-deux à 19H00 à Froideconche, Salle Polyvalente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.
En exercice : 38	Le Conseil Communautaire nomme Béatrice LEPAGNEY secrétaire de séance.
Titulaires présents : 29	
Suppléants présents : 0	
Pouvoirs : 8	
Retard : 0	
Nombre de votants : 37	

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	POUV	Gabriel MIGNOT	Maryline MANTION	P	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Gabriel MIGNOT	P	
Jérôme BERNARD	P		Isabelle FORMET	P		Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	POUV	Martine BAVARD	Nicolas NURDIN	P	
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Philippe GÉRARD	P		Sébastien RICHARDOT	P	
Christian CHAMAGNE	EXCUSE		Bernard GIRE	P		Catherine SALFRANC	P	
Roland CHAMAGNE	P		Gérard GROSJEAN	P		Alain SCHELLE	P	
Joël DAVAL	P		Stéphane KROEMER	POUV	Frédéric BURGHARD	Nathalie SIRVEAUX	POUV	Michel CALLOCH
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	P		Rodolphe WACOGNE	POUV	Martine BAVARD
André DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	POUV	Jérôme BERNARD
Nathalie DIRAND	P		Pascale MANGIN	POUV	Béatrice LEPAGNEY			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Supplé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122-22, il appartient au Président d'informer le conseil communautaire des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre des attributions qui lui ont été déléguées.

Ressources humaines

Budget général

➤ Piscine

- **Contrat** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Monsieur Pierre ARTEMOFF en qualité de conseiller territorial des APS principal dans le cadre du remplacement d'un agent à la piscine intercommunale des Sept Chevaux comme suit :
 - 19 au 20.06.2021 : 12.5 h (contrat 2021-35)
 - 14.07.2021 : 8 h (contrat 2021-30)
 - 24 au 25.07.2021 : 16 h (contrat 2021-31)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 JANVIER 2022

Objet

Relevé des décisions du Président

Envoyé en préfecture le 08/02/2022

Reçu en préfecture le 08/02/2022

Affiché le

ID : 070-247000755-20220131-D2022_003-DE

Délibération n°2022

003

Page 2 sur 7

- 03 au 04.10.2021, 23 au 24.10.2021, 13 au 14.11.2021, 04 au 05.12.2021 : 16 h par week-end (contrat 2021-37)
- 28 au 29.10.2021, 04 au 05.11.2021 : 9.5 h par période (contrat 2021-38).

- **Contrat** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Monsieur Adrien TISSERAND en qualité d'adjoint technique dans le cadre du remplacement d'agent en congés annuels pour assurer les fonctions d'agent d'entretien caissier à la piscine intercommunale des Sept Chevaux du 19 au 31 juillet 2021 à raison de 48,75 heures pour la période (contrat 2021-26).

- **Contrat** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Monsieur Sébastien CHEBOUNI en qualité d'adjoint technique dans le cadre du remplacement d'agent en congés annuels pour assurer les fonctions d'agent d'entretien caissier à la piscine intercommunale des Sept Chevaux du 1^{er} au 27 août 2021 à raison de 119,50 heures pour la période (contrat 2021-27).

- **Contrat** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Madame Nadine GALTE LEVEQUE en qualité d'opérateur des APS dans le cadre du remplacement d'agent en congés annuels pour assurer les fonctions de surveillant de baignade à la piscine intercommunale des Sept Chevaux du 22 juillet au 29 août 2021 à raison de 43 h en juillet et 129,75 h en août (contrat 2021-28).

- **Contrat** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Monsieur Jérôme GROUSSET en qualité de conseiller territorial des APS principal dans le cadre du remplacement d'un agent à la piscine intercommunale des Sept Chevaux les 07 et 10 décembre 2021 pour un total de 5,75 heures (contrat 2021-42).

➤ Multiaccueils

- **Contrat** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Madame Margot SEGUIN en qualité d'agent social dans le cadre du remplacement d'un agent titulaire placé en congé maladie ordinaire pour assurer les missions d'agent petite enfance du 25 juin au 31 août 2021 à raison de 35 heures hebdomadaires (contrats 2021-24, 2021-29, 2021-32).

- **Contrat** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Madame Julie GUERIN en qualité d'agent social dans le cadre du remplacement d'un agent titulaire placé en congé maladie ordinaire pour assurer les missions d'agent petite enfance du 1^{er} au 27 août 2021 à raison de 30 heures hebdomadaires (contrat 2021-33).

- **Contrat** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Madame Emeline GIMENO en qualité d'agent social dans le cadre du remplacement d'un agent titulaire placé en congé maladie ordinaire pour assurer les missions d'agent petite enfance du 30 août au 04 février 2022 à raison de 30 heures hebdomadaires (contrats 2021-34, 2021-36, 2021-53).



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 JANVIER 2022

Objet

Relevé des décisions du Président

Délibération n°2022

003

Page 3 sur 7

Envoyé en préfecture le 08/02/2022

Reçu en préfecture le 08/02/2022

Affiché le

ID : 070-247000755-20220131-D2022_003-DE

- **Contrat** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Madame Manuëla SEILER en qualité d'infirmière en soins généraux de classe normale pour assurer les fonctions de directrice adjointe en multiaccueils du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2024 à raison de 35 heures hebdomadaires (contrat 2021-40).

- **Conventions de stage dans les structures multi accueils** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et :

- Le Collège Saint Colomban pour l'accueil Léa VILMINOT pour la période du 01.02 au 05.02.2021
- Le collège des Thermes pour l'accueil de :
 - Lola PETIT pour la période du 18.01 au 21.01.2021
 - Lya SANCHEZ pour la période du 17.01 au 21.01.2022
 - Julie CONTE pour la période du 17.01 au 21.01.2022
- Le Lycée Lumière de Luxeuil-les-Bains pour l'accueil de :
 - Judith BRESSON pour la période du 22.02 au 12.03.2021
 - Dina BENCHAGRA pour la période du 22.02 au 12.03.2021
 - Lucie CHAMPY sur la période du 07.06 au 25.06.2021
 - Leana SOITTOUX pour la période du 07.06 au 25.06.2021
 - Loane ROBIN PEANE pour la période du 24.01 au 12.02.2022
- L'université de Besançon pour l'accueil de Camille MOUGENOT sur la période du 15.02 au 23.04.2021
- La mission locale de Luxeuil pour l'accueil de Elyse MILLET pour la période du 21.06 au 02.07.2021
- Le CFA de Haute -Saône pour l'accueil de Naoual ESSAHLI sur la période du 09.09.2021 au 14.01.2022
- L'IRTS de Franche Comté pour l'accueil de Emma MARTINEZ sur la période du 18.10.2021 au 21.01.2022
- Le collège André MASSON de Saint-Loup sur Semouse pour l'accueil de Lana FLEURIOT pour la période du 13 au 17.12.2021
- Le lycée François Xavier de Besançon pour l'accueil de Marion HUMBLLOT pour la période du 15.11 au 03.12.2021
- Le centre européen de formation pour l'accueil de Elyse MILLET pour la période du 28.02 au 19.03.2022
- Le groupe scolaire de la Compassion à Villersexel pour l'accueil de Orlane MANGEL pour la période du 09.05 au 03.06.2022
- La MFR de Fougerolles pour l'accueil de Zoé CHRETIEN pour la période du 06.12 au 10.12.2021, 03.01 au 07.01.2022 et 10.01 au 14.01.2022

➤ RPAM

- **Avenant au contrat** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Madame Déborah STEPHAN en qualité d'adjoint d'animation dans le cadre du remplacement des 2 agents en temps partiel à raison de 14 heures hebdomadaires du 1^{er} janvier au 11 mars 2022 (contrat 2021-55).



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 JANVIER 2022

Objet

Relevé des décisions du Président

Délibération n°2022

003

Page 4 sur 7

Envoyé en préfecture le 08/02/2022

Reçu en préfecture le 08/02/2022

Affiché le

ID : 070-247000755-20220131-D2022_003-DE

Berger
Levrault

- **Convention de stage au RPAM** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et la MFR de Fougerolles pour l'accueil de Soline LACOUR pour la période du 23.11 au 26.11.2021 et du 06.12 au 10.12.2021.

➤ **Siège**

- **Contrat** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Madame Alexandra PIERRET en qualité d'adjoint administratif dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité du 1^{er} septembre 2021 au 28 février 2022 à raison de 35 heures hebdomadaires (contrat 2021-35).
- **Contrat** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Monsieur Vincent LECLERCQ en qualité d'ingénieur territorial principal pour assurer les fonctions de chef de pôle technique environnement du 03 janvier 2022 au 2 janvier 2025 à raison de 35 heures hebdomadaires (contrat 2021-54).
- **Arrêté** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Madame Nadine MENIGOZ autorisant l'exercice des fonctions en télétravail à compter du 8 novembre 2021 à raison d'un jour par semaine pour une durée d'un an.
- **Autorisations de télétravail** à titre dérogatoire suite au renforcement des mesures sanitaires de janvier 2022 pour les agents ayant un poste télétravaillable.

Budget SPED

- **Contrat de droit privé** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Monsieur Patrick CANTORE en qualité de chauffeur/ripeur en CDD du 13 décembre 2021 au 31 janvier 2022 à raison de 35 h hebdomadaires.
- **Contrat de droit privé** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Madame Hélène GENTILHOMME en qualité de chauffeur/ripeur en CDD du 20 décembre 2021 au 31 janvier 2022 à raison de 35 h hebdomadaires.
- **Contrat de droit privé** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Madame Amandine GROSJEAN en qualité d'assistante exploitation en CDI à compter du 1^{er} août 2021 à raison de 35 h hebdomadaires.
- **Contrat de droit privé** entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Monsieur Julien HENRY en qualité d'agent de collecte en CDD comme suit :
 - Du 30 août au 17 septembre 2021 à raison de 30,5 h hebdomadaires



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 JANVIER 2022

Objet

Relevé des décisions du Président

Délibération n°2022

003

Page 5 sur 7

Envoyé en préfecture le 08/02/2022

Reçu en préfecture le 08/02/2022

Affiché le

ID : 070-247000755-20220131-D2022_003-DE

Berger
Levrault

- Du 28 septembre au 28 octobre 2021 à raison de 30,5 heures hebdomadaires
- Du 29 octobre au 30 novembre 2021 à raison de 31,5 h hebdomadaires
- Du 1^{er} décembre 2021 au 31 janvier 2022 à raison de 35 heures hebdomadaires

- Contrat de droit privé entre la Communauté de communes du Pays de Luxeuil et Monsieur Sébastien LAURENT en qualité d'agent de collecte en CDD du 20 décembre 2021 au 25 février 2022 à raison de 31,5 h hebdomadaires.

- Avenant n° 2 au CDI de Monsieur Jonathan VILLARD, agent de collecte, acceptant sa démission au 19 décembre 2021.

- Avenant n° 3 au CDI de Monsieur Mickaël ROMARY, chauffeur/agent de collecte, acceptant sa démission au 23 décembre 2021.

- Avenant n° 4 au CDI de Monsieur Cyril BRESSON, chauffeur/agent de collecte, acceptant sa démission au 14 janvier 2022.

Formation

- Signature de la convention entre le Service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Saône et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil signée le 22 novembre 2021 relative à la formation annuelle de maintien des acquis PSE1 du personnel du Bassin nautique de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil.

Attractivité et services à la population

Complexe sportif « Les Merises »

- Signature de l'avenant n°1 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association Club des Jeunes de Raddon/Breuchotte et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « Les Merises » des 5, 12 et 28 novembre 2021.
- Signature de l'avenant n°1 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association sportive du Lycée Lumière et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « Les Merises » du 3 janvier 2022 au 15 mars 2022.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 JANVIER 2022

Objet

Relevé des décisions du Président

Délibération n°2022

003

Page 6 sur 7

Envoyé en préfecture le 08/02/2022

Reçu en préfecture le 08/02/2022

Affiché le

ID : 070-247000755-20220131-D2022_003-DE

Berger
Levrault

- Signature de l'avenant n°3 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association Club Escalade Ausangate de St-Loup et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « *Les Merises* » des 23 et 30 décembre 2021.
- Signature de l'avenant n°3 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association de la Vallée du Breuchin F.C et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « *Les Merises* » du 29 novembre 2021 au 15 mars 2022.
- Signature de l'avenant n°4 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association de la Vallée du Breuchin F.C et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « *Les Merises* » des 23, 28 et 30 décembre 2021.
- Signature de l'avenant n°5 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association de la Vallée du Breuchin F.C et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « *Les Merises* » du 3 janvier 2022 au 15 mars 2022.
- Signature de l'avenant n°5 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre la Mairie de Luxeuil-les-Bains et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « *Les Merises* » du 3 janvier 2022 au 15 mars 2022.
- Signature de l'avenant n°5 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre la Mairie de Luxeuil-les-Bains et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relatif au planning d'occupation du complexe sportif « *Les Merises* » du 3 janvier 2022 au 15 mars 2022.
- Signature de la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association L'AL Luxeuil Basket et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil signée le 29 octobre 2021 relative à l'occupation du complexe sportif « *Les Merises* » le 2 et 3 novembre 2021.
- Signature de la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association L'AL Luxeuil Basket et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil signée le 22 novembre 2021 relative à l'occupation du complexe sportif « *Les Merises* » le 19 et 20 février 2022.
- Signature de la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériel entre l'association les Francas de la Haute-Saône et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil signée le 17 septembre 2021 relative à l'occupation du complexe sportif « *Les Merises* » le 22 juin 2022.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 JANVIER 2022

Objet

Relevé des décisions du Président

Envoyé en préfecture le 08/02/2022

Reçu en préfecture le 08/02/2022

Affiché le

ID : 070-247000755-20220131-D2022_003-DE

Délibération n°2022

003

Page 7 sur 7

Piscine des 7 Chevaux : mise à disposition

- Signature de la convention entre la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil signée le 3 janvier 2022 relative à la mise à disposition de la piscine des 7 Chevaux le 5 janvier 2022.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président
Jacques DESHAYES

